



Affaire familiale de 20ans

Par **aurorethomas**, le **22/02/2016** à **11:53**

Bonjour à tous. Je suis âgée de 22ans et depuis 20 ans une procédure contre X et Y personnes à été lancée. rnrnLe 10 février après plusieurs années de galère et e souffrance une réponse à enfin été donné en ma faveur. X et Y personnes sont condamnées à 24 mois de prison avec 12 mois de surcis et 7000 € de dommages et intérêts. rnrnSeulement aucun des deux à ce jours n'est derrière les barreaux et après plusieurs renseignement auprès de mon avocat aucun dommages et intérêts m'ont été versées!! rnrnPourtant j'ai reçu depuis le 14/12/2015 e lettre des Fond de Garanties des victimes stipulant que la somme m'était bel et bien accrodés. J'ai directement appelé mon avocate qui m'a dit de ne plus m'inquiéter que le fond aller arriver sous les 15 jours et aujourd'hui le 22/02/2016 je rappel pour avoir des nouvelles et elle me dit d'attendre encore 2 3 mois. rnrnQue dois--je faire? Sachant que j'ai vraiment été patiente depuis 20 ans !!!!!!!!!!!!!!!